



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

| **pHARe, un programme global de prévention
du harcèlement**

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PHARE

Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme PHARE :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources des écoles et des établissements et des ambassadeurs lycéens.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif PHARE avec la conception de toutes les maquettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 335 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

LES CONTRIBUTEURS À L'ÉLABORATION DES MAQUETTES DU PROGRAMME PHARE

Nicole Cathelina,
psychologue thérapeute
harcèlement et phobie
sociale

Sylvie Comérite, maître de
conférences en sciences de
l'éducation de l'université
de Lille

Jean-Pierre Ballon
et Marie Quarter
de l'association Réalis

Nora Frazer
de l'association Marlon

le main tendre
Annie Desaint et Luelle
Sikania d'Intermet sans
violence et Tralaltru

Catherine Jaquet
des Petits Citoyens
Cécile Benin
de l'Archevêque

Delphine Abécassis
de la MAE
Richard Galin,
chef de projet à l'ONE
Bertrand Gaudette
de l'association Aphon
Anne Yambille, chargée
de mission prévention
et prévention des violences
scopie du Duzen
du Pas-de-Calais
Christine Roux, référente
harcèlement académique
d'Als-Marselle

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Édité
par
le
ministère

PHARE Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
PHARE généralisé
à tout le territoire

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établissements
fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.



pHARe est un programme de prévention du harcèlement qui dotera les écoles et les établissements d'une stratégie globale d'intervention.

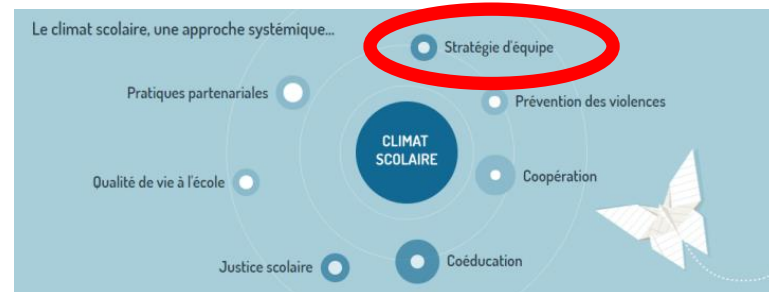
Le programme poursuit les objectifs suivants :

- **Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient**
- **Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.**
- **Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.**

Pourquoi un programme ?

Levier d'action

→ **Les stratégies collectives** pour faire baisser durablement le harcèlement, améliorer les relations et mieux faire réussir les élèves



Enjeux

- Volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5% de la population scolaire
- Offrir des réponses renouvelées pour faire face aux phénomènes de cyberharcèlement

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves

INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement

PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement
- 10 h d'apprentissages par an pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- Mallettes pédagogiques pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- Kit d'information à distribuer aux parents d'élèves
- Label NonAuHarcèlement

AIDER les écoles et les établissements via un Réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe

S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles

CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)

#NAH

INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement

LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré

ORGANISER en France un colloque international

PRÉSENTER l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE **NON AU HARCÈLEMENT**



Etat des lieux du harcèlement entre élèves en France

- En 2017, 94,1 % des collégiens déclarent se sentir bien dans leur établissement (92,5 % en 2013) Mais une perception du climat scolaire moins bonne au fil de la scolarité et dans les collèges REP+
- 5,6 % des élèves sont en situation de multivictimation, ce qui est en baisse par rapport à 2013. Peu d'écart Rep-hors rep
- Mais le nombre de victimes de vidéos, photos, rumeurs humiliantes sur Internet est passé de 4,1 à 9,9, davantage subi par les filles
- 22 % des collégiens estiment qu'il y a plutôt beaucoup ou beaucoup de violence dans leur établissement.



Une inscription dans la loi

- Article L511-3-1 du Code de l'éducation
- Création loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 5
- « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».



Rappels du cadre réglementaire

- Une relance de la mise en œuvre des plans de prévention des violences, incluant un programme d'actions contre toutes les formes de harcèlement s'impose, afin qu'ils soient généralisés dans les écoles et les établissements.
- L'article R.421-20 du code de l'éducation prévoit la mise en place d'un plan de prévention des violences, incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement, dans tous les établissements scolaires.
- L'article D.411-2 du code de l'éducation prévoit également que le conseil d'école doit entreprendre des démarches de prévention des violences et du harcèlement



QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

@Décryptage de pHARe

COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions

A QUOI S'ENGAGE

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP

Comment fonctionne pHARe ?

- Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets
- Pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à **destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges**
- Il se présente sous la forme **d'un échéancier d'actions**, film annuel prédéfini, **à mettre en place tout au long de l'année scolaire.**

FILM ANNUEL DE pHARe

Les grandes étapes de pHARe

- Adhésion/charte d'engagement
- Implanter le dispositif **Equipes ressources/ protocoles**
- Implanter le dispositif "**Ambassadeurs collégiens**" au sein de mon collège
- Participation à la **journée nah**
- Participation au **concours nah**
- **Programme 10h d'apprentissages**
- Participation au **SID**
- **Ateliers parents-personnels**

Bilan de participation au concours Nah

Participation au concours Non Au Harcèlement

Confirmer la participation au concours Nah

Bilan de participation au concours Nah

Implanter le dispositif «Equipe ressources»

Campagne d'inscription des membres de l'équipe Ressources

Déposer le protocole de prise en charge

Confirmer la participation aux formations

Implanter le dispositif «Ambassadeurs collégiens»

Campagne d'inscription de l'équipe référents

Vue annuelle | Vue trimestrielle

Aujourd'hui

Evènements	Janv	Févr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Octo	Nov	Déce
Adhésion au												
Adhésion au												
Participation												
Participation												
Participation												
Participation												
Implanter le												
Implanter le												

Actualités

12/06/2021 - Actualité 1

Laborum anim elit exercitation qui aliqua nostrud sint duis velit mollit. Ex amet sint sunt deserunt velit sit deserunt ipsum minim aliquip id nostrud exercitation. Nisi mollit officia nulla elit quis laboris id in aliquip irure occaecat. Eiusmod anim Lorem sunt non magna ea. Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing elit. Fugit maxime incidunt deserunt ex facere placeat!

15/06/2021 - Actualité 2

Laborum anim elit exercitation qui aliqua nostrud sint duis velit mollit. Ex amet sint sunt deserunt velit sit deserunt ipsum minim aliquip id nostrud exercitation. Nisi mollit officia nulla elit quis laboris id in aliquip irure occaecat. Eiusmod anim Lorem sunt non magna ea. Lorem ipsum dolor sit amet

Planification de mise en œuvre

Actualité	Date de début	Date de fin	Evènement associé
Adhérer au programme pHARe	01/07/2021	15/10/2021	Adhésion au programme pHARe <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/07/2021 Date de fin : 15/10/2021
Participation à la journée Non Au Harcèlement	15/09/2021	18/11/2021	Participation à la journée Non Au Harcèlement <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 15/09/21 Date de fin : 30/11/21
Participation au concours Non Au Harcèlement	01/10/2021	15/02/2022	Participation au concours Non Au Harcèlement <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/10/21 Date de fin : 14/02/22
Implanter le dispositif "équipe ressource"	01/11/2021	15/12/2021	Implanter le dispositif "équipe ressources" <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/11/21 Date de fin : 15/07/22
Implanter le dispositif "Ambassadeurs collégiens"	01/11/2021	15/12/2021	Implanter le dispositif "Ambassadeurs collégiens" au sein de mon collège <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/06/22
Dispenser le programme des 10h d'apprentissage	01/11/2021	30/05/2022	Dispenser le programme des 10h d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/06/22
Proposer et organiser les temps de sensibilisation des parents	01/11/2021	01/05/2022	Proposer et organiser un temps de sensibilisation des personnels et des parents <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/04/22
Proposer et organiser les temps de sensibilisation des personnels	01/11/2021	01/05/2022	Proposer et organiser un temps de sensibilisation des personnels et des parents <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/04/22
Participer à la journée du Safer internet	01/02/2022	01/03/2022	Participer à la journée du Safer internet <ul style="list-style-type: none"> Date de début : 01/02/22 Date de fin : 28/02/22

Une plateforme numérique « pHARe » clé en main pour accompagner la mise en œuvre du programme comportant :

Une plateforme clé en main

Pour accompagner la mise en œuvre du programme, les écoles et établissements y trouveront :

- tous les contenus éducatifs et de traitement :
 - une mallette ambassadeurs pour former les élèves dans leur collège ;
 - une mallette 10 heures d'apprentissages avec des parcours éducatifs du CP à la 3^e ;
 - une mallette de formation des adultes (parents, personnels).
- les outils de suivi pour les responsables d'établissement et les superviseurs ;
- la cartographie des actions.

The background is a solid teal color filled with a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is drawn with simple black outlines and light blue shading, creating a sense of a large, diverse crowd. The faces are oriented in various directions, some looking forward, some in profile, and some slightly tilted. The overall effect is a textured, organic pattern.

@Composantes de pHARe



Date de début : 07/07/2021

Date de fin : 15/10/2021

Actualité 1

Adhésion charte d'engagement

Chaque pilote pHARe validera la charte, après authentification de celui-ci, ce qui lui permettra d'accéder aux espaces de la plateforme pHARe : film annuel, ressources et tableaux de bord

Charte d'engagement pHARe 1



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES SPORTS

PRÉAMBULE

Le harcèlement sous toutes ses formes nie les valeurs de la République et de son École. L'école est perçue par certains élèves comme un lieu de souffrance en raison de la violence récurrente subie, infligée par leur entourage social immédiat. La prévention du harcèlement est un enjeu majeur pour la réussite éducative en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des dépressions graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'à la mort. Pour une École de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs de prévention dispensés tout au long de l'année. pHARe est le gage d'une école ou d'un collège engagé dans la lutte contre tous les phénomènes de harcèlement. Le label ne garantit certes pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront suivies avec la plus grande attention, le bien-être des élèves étant central.

RAPPEL CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES PHARE

CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES pHARe1

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

CHARTE D'ENGAGEMENT DES COLLÈGES pHARe1

1. Mon collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon collège s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels et à suivre la formation dispensée par l'académie.
3. Mon collège prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon collège s'engage à former au moins 10 ambassadeurs collégiens pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte.
5. Mon collège s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
6. Mon collège s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
7. Mon collège s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves de la 6^e à la 3^e.

NON AU HARCELEMENT

Date de début : 15/09/2021

Date de fin : 15/12/2021

Actualité 2

Planter son équipe ressource

- La constitution d'une équipe **locale et pluricatégorielle** sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement spécifique des situations de multivictimations.
- **L'académie** se chargera de proposer un cycle de formation sur deux ans aux membres de l'équipe ressources. (8 jours)
- La plateforme pHARe mettra à la disposition des membres de l'équipe ressources **un espace dédié à la e-formation en complément de la formation académique.**

Actualité 2

Créer son équipe ressource au sein de chaque de site

- Désignation d'un **pilote par site** : chef d'établissement pour le collège et IEN pour la circonscription
- Chaque pilote constituera une **équipe locale composée de 5 personnels**
- **Pour les collèges** : le CPE - 2 ou 3 enseignants - une ou deux personnes choisie(s) parmi assistant social, infirmier, assistant d'éducation, coordinateur éducation prioritaire, personnel ULIS, enseignant référent, directeur SEGPA...
- **Pour le premier degré** : L'IEN de **circonscription** constituera une équipe au niveau de la circonscription avec des professionnels mobilisables pour appuyer les écoles pilotes deux ou trois enseignants (*cpc, directeur d'école déchargé si possible*)- une ou deux personnes choisies parmi infirmier-maitres spécialisés-psy.en.

Date de début : 15/09/2021

Date de fin : 15/12/2021

Actualité 2

La formation doit permettre aux équipes ressources de :

- Former les professionnels à anticiper, prendre en charge et résoudre toutes les situations de harcèlement ;
- Contribuer à l'implantation et à la professionnalisation des équipes ressources dans les écoles et collèges, notamment en matière de repérage et de traitement des situations de harcèlement des élèves.
- Recevoir une formation complète sur les problématiques de harcèlement et de cyberharcèlement au plan scientifique, juridique, et psychologique
- S'acculturer avec l'écosystème de cette politique publique : maîtrise des circuits institutionnels, maillage partenarial, plan de prévention académique

Actualité 2 bis

Formalisation des protocoles de prise en charge

- Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves constitue l'expression écrite de l'organisation prévue par l'école ou le collège en cas de suspicion de harcèlement ou de harcèlement avéré.
- Ce document décrira la stratégie collective retenue par l'équipe ressource sous la direction du pilote, et en détails les différentes étapes du processus de traitement en indiquant ce qu'il convient de faire

Campagne du 15/11 au 15/01

- Les IEN et les chefs d'établissement déposeront leur protocole
- Ils téléchargeront la trame du protocole disponible dans leur espace documentaire
- Ils formaliseront à partir de la trame proposée l'organisation de prise en charge du harcèlement entre élèves
- Ils déposeront leur protocole finalisé dans l'espace ad hoc

Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/06/22

Actualité 3

Implanter le dispositif "[Ambassadeurs collégiens](#)" au sein de mon collège

**TOUS AMBASSADEURS
CONTRE LE HARCÈLEMENT !**

- Les ambassadeurs collégiens sont des élèves issus des classes de la cinquième à la troisième.
- La mobilisation d'élèves volontaires, appelés « *ambassadeurs contre le harcèlement* », a des résultats significatifs.
 1. Ils forment leurs pairs et initient des actions de prévention de leurs camarades ou d'autres élèves des collèges et écoles alentours.
 2. Ce dispositif permet de valoriser le rôle des élèves et de leur donner des responsabilités au sein de leur établissement.
 3. Cette sensibilisation par les élèves a vocation à engager une démarche réflexive avec les potentiels témoins et écarter les risques de rejet de certains camarades.
- Des ressources dédiés à l'appel à candidature, aux modalités organisationnelles et à la formation des ambassadeurs sont disponibles dans la mallette ambassadeurs .

Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/06/22

Actualité 3

Implanter le dispositif "[Ambassadeurs collégiens](#)" au sein de mon collège

- L'implantation du dispositif ambassadeurs collégiens s'effectue **nécessairement sous l'égide des équipes de direction. La désignation de référents adultes à ce projet conditionne la réussite et la pérennité du dispositif.**
- La mise en place du dispositif est **conditionnée à l'obligation de former les élèves.** La formation des élèves est organisée au sein de l'établissement **par les référents volontaires référents du projet.**

**TOUS AMBASSADEURS
CONTRE LE HARCÈLEMENT !**

Date de début : 01/11/21 Date de fin : 30/06/22

Actualité 3

Equipe référents des "Ambassadeurs collégiens" au sein de mon collège

- Les adultes volontaires, professeurs, CPE, infirmière, agents, assistants d'éducation, etc., sont associés au projet afin de devenir référents et facilitateurs de cette action.
- Ils seront en charge de la formation des ambassadeurs collégiens. Les formateurs y jouent un rôle de guidance et d'accompagnement.

- Forts de leurs connaissances, ils amèneront les ambassadeurs à élaborer une représentation précise du harcèlement qui repèrera les caractéristiques, mettra au jour les stéréotypes tout en prenant conscience des enjeux des relations interpersonnelles.
- **→ Ces formateurs auront accès aux modules de formation dans l'espace ad hoc**

**TOUS AMBASSADEURS
CONTRE LE HARCÈLEMENT !**

Calendrier

1. Appel à candidature par les pilotes et inscriptions lors des semaines de la démocratie scolaire
2. Inscription des élèves ambassadeurs et adultes formateurs dans la plateforme
3. Ouverture des accès aux parcours de formation aux adultes formateurs
4. 15/11 début des formations



Actualité 4

Participation à la journée NAH du 18 novembre 2021

Le jeudi 18 novembre se déroulera la journée de mobilisation pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Cette journée sera l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'organiser diverses manifestations sous différentes formes au sein de l'unité éducative ou plus largement à l'échelle locale.

- Le plateforme donnera accès à tous les outils de la campagne NAH : spot, outils de communication, livret pédagogique...
- Tous les établissements pHARe organisent des actions de lutte contre le harcèlement lors de cette journée de mobilisation Nah. Les actions intégreront une cartographie nationale susceptible d'être visible par les pilotes des autres établissements phare, les autorités académiques et nationales. (livraison second semestre)



Date de début : 15/09/2021

Date de fin : 30/11/2021

Calendrier

- Les pilotes renseigneront au cours de cette campagne un formulaire très court et intuitif .Ces renseignements seront répercutés dans la cartographie et la grille de labellisation
- Données intéressantes pour les superviseurs pour les sorties recteurs et bilan des actions

Participer à la journée Non au Harcèlement

Une manifestation organisée par l'ARCTIONNE participe à la journée Non au Harcèlement

Non Oui

Activité

- Sensibilisation des élèves
- Formation des enseignants collégiens
- Sensibilisation des écoles de secteur par les enseignants collégiens
- Sensibilisation des parents
- Formation des personnels
- Autre

Niveau concerné

- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- 6e
- 5e
- 4e
- 3e
- 2e
- 1e
- Autre

Nombre de personnes impliquées

Nombre d'adultes impliqués

Nombre d'élèves impliqués

Nombre de classes impliqués

Date de début : 1/10/2021

Date de fin : 15/02/2021

Actualité 4

Participation au concours Non Au Harcèlement

- Le concours « Non au harcèlement » est un autre temps forts de la politique publique de prévention du harcèlement. Ce prix récompense les projets collectifs dénonçant ce phénomène ou proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre pairs, le cyberharcèlement et le harcèlement sexiste et sexuel.
- La circulaire et le règlement du programme seront disponibles sur eduscol courant octobre

Campagne du 1/10 au 14/02

- Les pilotes diffuseront la circulaire au sein de leur établissement
- Chaque site devra inscrire au moins une classe au concours nah et suivre scrupuleusement les phases du concours
- Ils renseigneront le formulaire « bilan de la participation au concours nah » dans la plateforme

Date de début : 1/11/2021

Date de fin : 30/05/2022

Actualité 5

Dispenser le programme des 10h d'apprentissages

Le programme pHARe prévoit que 10h annuelles seront proposées aux élèves afin de:

- Développer leur compétences psycho sociales
- Développer leur capacité à travailler collectivement
- Aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement sans discours moralisateur mais par des biais ludiques et pédagogiques
- Développer l'empathie chez les élèves

Des mallettes pour les trois cycles mises à la disposition de l'équipe programme :

- Cycle 2 : Parcours compétences psychosociales
- Cycle 3:Programme « empathic »
- Cycle 4: Parcours numérique

Date de début : 1/11/2021

Date de fin : 30/05/2022

Actualité 6

Pilotage des 10h d'apprentissages

Les pilotes:

- Présenteront lors des conseils d'enseignement, des conseils pédagogiques, avec le coordo EMC (2nd degré) et animations pédagogiques et formations de directeurs (1er degré) le projet à l'ensemble des personnels.
- Détermineront les volontaires qui souhaitent s'engager.

Ils seront désignés sous l'appellation « équipe programme » dans la plateforme pHARe.

- *Cette équipe est destinée à dispenser les ressources pédagogiques lors de temps d'enseignements ou collectifs (EMC, heures d'enseignement en lettres arts pour Empathic par exemple, heures de vie de classe...) **est à distinguer de « l'équipe ressource » formée à la MPP en charge de la prise en charge des situations de harcèlement.***

→ Cependant certains enseignants très impliqués peuvent, bien sûr, éventuellement faire partie des deux équipes.

Actualité 6

Date de début : 1/11/2021

Date de fin : 30/05/2022

Pilotage des 10h d'apprentissages

L'Equipe programme est composée :

- **Dans le premier degré:** Du directeur et des enseignants de l'école éventuellement formés par les CPC, ou éventuellement lors de formation des directeurs
- **Dans le second degré:** Des enseignants, des professeurs principaux, des CPE, des aed, des professeurs documentalistes, des professeurs de lettres d'arts, des infirmières, des as, partenaires etc.

Actualité 6

Date de début : 1/11/2021

Date de fin : 30/05/2022

Pilotage des 10h d'apprentissages

Campagne du 5/11 au 30/05

- Les pilotes inscriront les membres de l'équipe programme dans la plateforme à partir du 5/11
- Le pilote organisera le déploiement des 10h dans son établissement ou à l'échelle de sa circonscription
- Les membres de l'équipe programme auront accès aux mallettes pédagogiques du premier et du second degré
- Les pilotes renseigneront le formulaire « bilan de la réalisation du programme » dans la plateforme

Date de début : 1/02/2022

Date de fin : 1/03/2022

Actualité 7

Participer au SID

- Le Safer Internet Day, journée internationale pour un Internet plus sûr, est un rendez-vous déployé chaque année dans près de 150 pays et est devenu une fenêtre annuelle de diffusion de messages de prévention et de valorisation de pratiques innovantes concernant les usages numériques des jeunes partout dans le monde.
- Cet événement se déroule au mois de février. Les kits de sensibilisation clé en main seront disponibles dans la plateforme pHARe.

Date de début : 1/11/2021

Date de fin : 1/05/2022

Actualité 8

Proposer un atelier parents-personnels

- Les écoles et les collèges proposeront un atelier de sensibilisation pour les parents et les personnels
- Des propositions d'ateliers type seront disponibles dans la plateforme pHARe

The background is a solid teal color filled with a dense, repeating pattern of stylized human faces. Each face is drawn with simple black outlines, showing various expressions and hairstyles. The faces are oriented in different directions, creating a sense of a diverse crowd. In the center of the image, there is a white vertical line followed by the text '@Acteurs de pHARe' in a white, sans-serif font.

| @Acteurs de pHARe

Pilotage du dispositif pHARe

pHARe

Volet pédagogique

- 3 Modules pédagogiques de 10h :
- C2-C3-C4
- Mallette ambassadeurs collégiens
- Mallette sensibilisation des parents et des professeurs
- Documents de promotion du programme et aide au pilotage

Volet informatif

- Un kit d'informations pour les parents
- Un kit de pilotage : livret chef d'établissement, directeur d'école et inspecteur de l'éducation nationale
- Kits de communication : affiches, visuels...

Volet formatif

- Programmer la formation des personnels de l'équipe ressources selon cahier des charges
- Programmer une formation des ambassadeurs collégiens pour les établissements

Volet opérationnel

- Implanter une équipe ressource dans l'école ou la circonscription ou l'EPLE, formée à la prise en charge spécifique des situations et du suivi des situations
- Programmer les 10 heures dans les apprentissages des élèves
- Participer à la journée NAH / SID
- Participer au concours NAH
- Elaborer et formaliser le protocole de prise en charge
- Créer la cellule ambassadeurs collégiens
- Proposer un atelier parent-personnel

Missions du superviseur

Il est un membre **du copil académique**

Il est un **agent de liaison entre le niveau national et les pilotes des écoles et collèges du programme**

Il **pilote** le dispositif de formation des équipes ressource

Il **supervise**, selon la répartition académique arrêtée, la mise en œuvre du programme pHARe de la zone (*exemple suivi départemental*)

Il **réalise une remontée trimestrielle à son recteur et à la MPVMS de la généralisation à partir des données de la plateforme pHARe**

Il **suit les visios et les formations assurées par la MPVMS**

Missions des pilotes

1. Il signe la charte d'engagement et a donc accès à l'ensemble de la plateforme qui sera pour lui un outil de pilotage global du programme pHARe
2. Il a les droits d'administration dans la plateforme phare pour son établissement/ son école (ien-directeur)
3. Il pilote le programme à différents niveaux :

Le volet persona (terminologie identique dans la PF pHARe)

- Désigne et inscrit dans la PF « l'équipe ressource » qui suivra la formation académique
- Désigne « l'équipe programme » chargée de dispenser les 10h annuelles d'apprentissages
- Désigne un personnel référent ou une équipe de référents formation ambassadeurs collégiens qui dispenseront la formation en collège

La mobilisation de l'école et du collègue

- Le pilote mobilise son école, son collègue lors des 3 temps forts de l'année
- Informe les parents et les personnels
- Dans le cadre du pilotage pédagogique partagé assure, notamment dans les instances, le pilotage des actions notamment le volet pédagogique

La prise en charge des situations

- Le pilote notamment en collègue un lien constant avec l'équipe ressource dans le suivi du traitement des situations prises en charge

La formation

- Le pilote suit les formations académiques pHARe
- Est en lien avec les superviseurs académiques

Tableau de bord des superviseurs

H3 - Prise en charge



H4 - Equipe ressource-protocole

H5 - Equipe ressource

Indicateur	Valeur / statut
Nombre de personnels inscrits	332
Formation académique	oui / non

H5 - Protocole de prise en charge



Indicateur	Valeur / statut
Protocole déposé	oui / non

Labellisation

H2 - Progression de la labélisation par établissement sélectionné (nom de l'établissement)



<https://codepen.io/acxix92/pen/yz0azE>
S'inspirer de cette timeline
on en parle de vive voix

Popin / légende expliquant
coche verte, rond bleu, croix

Phare 1 Phare 2



Name (Job Title)		Phare 2		
		Année 1	Année 2	Année 3
Label	Statut vert fait	✓	✓	✓
Label	bleu non fait en cours			
Label	rouge non fait / echec ?		○	○
Label		✓	✗	
Label			○	○
TITRE DE DOMAINE				
TITRE DE SOUS-DOMAINE				
Label			✓	✗
TITRE DE SOUS-DOMAINE				
Label			○	○
Label			✓	

Raccourci formulaire

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcelement.education.gouv.fr